

GRILLE HORAIRE DE LA 2^e ANNÉE AU LYCÉE MATER DEI

1. Le programme doit comporter 32h/semaine.
2. Dans chaque zone, choisir un seul cours. Colorie en **ROUGE** la case à côté du numéro choisi.
3. On ne peut pas choisir 2 fois la même discipline

FORMATION COMMUNE	Pour tous, pas de choix	28 H
--------------------------	-------------------------	------

Religion Catholique – 2h	Néerlandais – 4h	Éducation Artistique – 1h
Français – 5h	Étude du Milieu – 4h	Éducation Technologique – 1h
Mathématique – 5h	Sciences – 3h	Éducation Physique – 3h

1^{re} ZONE DE CHOIX	Obligatoire tout élève choisit un cadre	2 H
-------------------------------------	--	-----

1		2		3		4		8	
Latin 2H		Grec 2H		Sciences 2H		Socio-Économie 2H		Restructuration d'acquis 2H	

2^e ZONE DE CHOIX	Obligatoire tout élève choisit un cadre	2 H
------------------------------------	--	-----

1		2		3		4	
Latin 2H		Grec 2H		Sciences 2H		Socio-Économie 2H	

5		6	
Éducation Sportive 2H		Arts Plastiques 2H	

TOTAL : 32H

Ce qui me motive dans ce choix et les questions que je me pose...

Signature de l'élève :	Signature des parents :
------------------------	-------------------------

!! À REMETTRE AU TITULAIRE POUR LE vendredi 26 mars 2021 AU PLUS TARD !!

NOM :

Prénom :

Classe :

AVIS DU CONSEIL DE CLASSE

- Le conseil de classe accorde son feu vert au projet proposé.
- Le conseil de classe émet des réserves sur le projet proposé et suggère :

JUIN 2021	
------------------	--

Aucune modification ne sera acceptée au-delà du **30 juin 2021**.